

Les femmes pourraient représenter 25% des sièges lors des prochaines élections municipales, dont la date n'a pas encore été fixée. Quid du parlement?

La vie politique égyptienne peine à se décliner au féminin.

L'assemblée constituante vient certes d'annoncer que 25% des sièges municipaux seront réservés aux femmes. Mais aucune précision n'a été donnée sur la date de ces prochaines échéances, et si un quota similaire allait être appliqué pour le

parlement. Lors des dernières années de la présidence d'Hosni Moubarak, un quota de femmes a été imposé au parlement. Les députés représentaient ainsi 12% des sièges, rappelle l'a

site Middleeastvoices. Mais certains voyaient dans cette représentation féminine un moyen de délégitimer l'action des femmes en politique. Par ailleurs, elles sont accusées de ne pas avoir fait avancer le droit des femmes dans le pays.

Le gouvernement de transition dirigé par l'armée égyptienne avait refusé d'inclure tout quota pour les femmes, et par conséquent, elles ne représentaient que 2% du parlement post-révolutionnaire. Cette situation contraste avec les lois électorales post-révolution mises en œuvre en Tunisie et en Libye. Ces deux pays ont imposé des listes alternant les noms de candidats hommes et femmes. As a result, women won 23 percent of parliamentary seats in Tunisia and 17 percent of National Assembly seats in Libya. En conséquence, les femmes ont remporté 23% des sièges parlementaires en Tunisie et 17% des sièges de l'Assemblée nationale en Libye.

Mais une politique de quotas est-elle le meilleur moyen? Comme le souligne le site Middleeastvoices, les quotas ne dissipent pas les discriminations et les intimidations auxquelles les femmes font face. Par ailleurs ils peuvent tout simplement saper la légitimité des femmes. Elles doivent leur présence à un chiffre, et non à leur compétence.